

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 mars 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 5 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 70 000 €: 9 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 70 001 € et 120 000 €: 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 120 001 € et 180 000 €: 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 180 001 € et 230 000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 230 001 € et 300 000 €: 5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 300 001 €: 4,5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

LOCATION

15% DU LOYER H.C. ANNUEL A LA CHARGE DU BAILLEUR

15% DU LOYER H.C. ANNUEL A LA CHARGE DU LOCATAIRE

VENTE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

De 0 À 100 000 €

FORFAIT 7 500 € HT

DE 100 001 À 500 000 €

10% HT

DE 500 001 À 1 000 000 €

8% HT

+ DE 1 000 001 €

6% HT

GESTION LOCATIVE

Service sous-traité avec le partenaire MGL (Ma Gestion Locative), se référer au barème disponible à l'agence.

LOCATIONS SAISONNIÈRES

HONORAIRES GESTION (A la charge du propriétaire)

HONORAIRES LOCATION (A la charge du locataire)

11% TTC

16% TTC

Société BMC IMMO , SARL à associé unique au capital de 3 000€ € - Siège social : 22 Place Louis Blasi 66440 TORREILLES - RCS PERPIGNAN n° 902 328 376 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6601 2021 000 000 036 délivrée par PERPIGNAN

Garant : LLOYD'S INSURANCE COMPANY SA , 8 10 Rue Lamennais 75008 PARIS 08